



NEUTRALEX C

Dépolluant d'hydrocarbures

- Efficace sur la plupart des hydrocarbures, y compris ceux à forte viscosité (5 000 - 10 000 cSt).
- Facilite la fragmentation et la biodégradation des nappes polluantes.
- Contribue à la préservation de l'environnement marin.
- Actif à faible concentration.



Conditionnements au catalogue :

- ✓ Container 1000 L
- ✓ Fût 50 L
- ✓ Fût 25 L



**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE
DIFUSION**
S.I.D France
2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 45 17 43 01





NEUTRALEX C



Dépolluant d'hydrocarbures

- Efficace sur la plupart des hydrocarbures, y compris ceux à forte viscosité (5 000 - 10 000 cSt).
- Facilite la fragmentation et la biodégradation des nappes polluantes.
- Contribue à la préservation de l'environnement marin.
- Actif à faible concentration.

NEUTRALEX C est un dépolluant spécialement étudié pour une performance maximale sur la plupart des hydrocarbures (brut, fuel lourd, huiles moteur...) y compris ceux à forte viscosité (de 5 000 à 10 000 cSt selon les produits).

Contient un mélange de tensioactifs très concentré, qui fragmente les nappes répandues en mer et les réduit en fines particules. Cette

fragmentation accélère fortement la dégradation naturelle des hydrocarbures et rétablit l'équilibre de l'écosystème. Très efficace, même sur les nappes d'hydrocarbures les plus résistantes.

Faiblement visqueux, ce qui permet d'obtenir un excellent résultat dans les conditions standards d'utilisation en milieu marin, par pulvérisation de produit pur.

Mode d'utilisation

Application par pulvérisation. La dilution d'utilisation dépend des conditions pratiques rencontrées (mode de pulvérisation, épaisseur de la nappe).

Dilution moyenne d'utilisation : 10%. - Application par voie aérienne : pur, en pulvérisation. - Application depuis un bateau* : le dispersant est utilisé pur ou pré-dilué dans l'eau à 10%. L'application se fait à l'aide d'une rampe de pulvérisation. - Application manuelle au pulvérisateur autonome* : pur ou dilué.

Mise en service du dispersant : Il ne doit pas être utilisé dans une eau de moins de 10 mètres de profondeur et à moins d'un mille nautique des côtes.

Dans le cas de surfaces d'eau stagnante, une agitation facilitera la fragmentation de la nappe.

* Sauf impossibilité matérielle, il est préférable d'appliquer le produit pur pour garantir une meilleure efficacité.

Réglementations et Normes

Produit dispersant validé par le CEDRE pour un usage en mer contre les pollutions accidentelles par produits pétroliers. (CENTRE DE DOCUMENTATION, DE RECHERCHES ET D'EXPÉRIMENTATIONS SUR LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES DES EAUX)

L'efficacité, la toxicité et la Biodégradabilité du NEUTRALEX C ont été réalisées selon le protocole dérivés des normes NF T 90-345, NF T 90-348 et NF T 90-346.

Données Techniques

Domaines d'utilisation

Dépollution en cas de déversement accidentel de tous types d'hydrocarbures en milieu marin : capitainerie, pompier, station service maritime, sociétés spécialisées.

Propriétés physico-chimiques typiques

- Aspect : liquide transparent
- Couleur : orange
- Masse volumique : environ 1002 kg/m³
- Point éclair en vase clos : 74°C (ASTM D92)
- Point d'écoulement : < -10°C typiquement -37°C
- Viscosité à 20°C : environ 83 mm²/s (cSt)

Recommandations

Pendant la manipulation du produit pur, porter des gants appropriés et des lunettes de sécurité. Maintenir les récipients bien fermés. Eviter le contact avec l'épiderme et les projections oculaires. Eviter l'inhalation de vapeurs. En tout état de cause, il est impératif de vérifier si l'utilisation du NEUTRALEX C est autorisée par les autorités gouvernementales où il doit être utilisé.

Stockage

En emballage d'origine, à l'abri de toute flamme, d'étincelles et de chaleur, à l'abri du gel et des intempéries.

Etiquetage

Se référer à la Fiche de Données de Sécurité



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications

Votre expert conseil:

